

**son système à ses élèves, selon qu'ils le payaient plus ou moins; à ceux qui ne donnaient qu'une drachme il ne faisait connaître qu'un petit nombre de propositions, mais ceux qui en payaient cinquante étaient ses disciples favoris, et il les introduisait dans la partie la plus secrète du sanctuaire philosophique, et leur révélait tous les mystères de la vérité intrinsèque des noms, système dont Socrate se moque si agréablement dans ce dialogue, et qui détruit sans retour en s'armant de l'ironie qui lui était familière.**

**Le style de ce dialogue est plein de finesse et d'élegance. Plus coupé que les autres écrits du philosophe poète, il convient mieux à une discussion dans laquelle Socrate, il est facile de s'en apercevoir, plaçant le plus souvent en proposant des étymologies qui font songer le lecteur au fameux quatrain *Alfano vient d'égout, etc.* etc. *Le Cratyle* est un parfait modèle d'atticisme et de cette raillerie douce et polie dont use parfois un esprit supérieur pour relever les erreurs de ses amis et leur rendre la vérité palpable. Platon excellent dans cette écriture philosophique et littéraire, et notamment dans les mystères d'Éleusis. Sous l'analyse des mots et en remontant à leur origine, Socrate aurait eu une intention profondément morale et philosophique, celle de corriger les superstitions vulgaires. M. Charles Lenormant retrouvait le même dessein dans l'*Euthyphron* et dans le dernier livre de la *République*, et il se proposait de les commenter comme il avait fait pour le *Cratyle*. Ce fragment est déjà par lui-même une œuvre complète, et il fait grand honneur à l'érudition et à la sagacité de l'auteur, enlevé sitôt à la science.**

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRATYLÉ S. f. (kra-ti-lé — du gr. *kratos*, force; *alé*, bois).** Bot. Genre d'arbrisseaux grimpeurs, de la famille des légumineuses, tribu des bobacées, qui croissent dans l'Amérique tropicale.

**CRACLANT, ANTE adj.** (krò-lan, ante — rad. *crater*). Qui craque, qui est brulant. ■ Vieux mot.

**CRACLER v. n. ou intr.** (krò — anc. forme du mot *crouter*). Branler, s'écrouler. ■ Vieux mot.

**CRAPŪCHEROT s. m.** (krò-pé-che-ro). Ornith. Nom vulgaire du balbuzard.

**CRARITE s. f.** (krò-ri-te — du gr. *kraros*, vert). Miner. Phosphate de fer naturel, ainsi appelé à cause de sa couleur. ■ Syn. de DURÉTITE.

**CRAS s. m.** (krò). Agric. Nom que l'on donne aux fosses à grains dans le midi de la France.

**CRASSE, nom d'un grand nombre de savants allemands.** V. KRAUSE.

**CRAVACHÉ s. f.** (kra-va-che — de l'allemand provincial *karbatsch*, qui vient lui-même du slave bohémien *karabat*, fouet; polonais *kor-bacz*, russe *korbatzch*). Pout-de-fer pour frapper dans la première partie de ce composé la racine sacrée *car, kar*, car, blesser). Sorte de fouet sans manche, plus ferme que les fouets ordinaires, et dont se servent les cavaliers. *Honneur coupé de cravaches quelq'un.* Les meilleures *CRAVACHES* sont formées d'un intérieur d'une tige de balaine recouverte d'un gros fil bien tordu ou de cordes de boyaux. (De Chesnel.)

Par ext. Objet tenant lieu de cravache; elle se troubla, et lui dit adieu en frappant le flanc de son cheval avec une branche de peuplier qui lui servait de cravache. (G. Sand.)

**CRAVACHÉ ÉE** (kra-va-che) part. passé du v. *cravacher*. Frapper avec la cravache. *Cheval CRAVACHÉ. Laquais CRAVACHÉ sur son maître.*

**CRAVACHER v. a. ou tr.** (kra-va-cher — rad. *cravache*). Frapper avec la cravache; *CRAVACHER un cheval. CRAVACHER un petit poisson.*

**CRAVAN s. m.** (kra-van). Ornith. Nom spécifique d'une oie de petite taille qui habite les contrées tempérées. On écrit quelquefois *CRAVANT*, ce qui est l'ancienne orthographe.

— Moll. Nom vulgaire des anatifes.

— Encycl. Ornith. Le *cravan* est une espèce d'oie (*Anser bernicla*), dont plusieurs auteurs font une simple variété de la bernicla. Il en diffère assez néanmoins par sa taille plus petite et par sa coloration. Sa longueur totale est d'environ 0 m. 63; le fond de son plumage est d'un brun cendré, avec la tête et le cou noirs, marqués de quelques taches blanches; la poitrine noir brunâtre; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur; les rémiges et les penes caudales noires. Sa tête, petite, portée sur un cou assez long, se termine par un bec noir, assez court et droit; les pieds sont d'un noir rougeâtre. Ce palmipède vit dans les régions voisines du pôle arctique; il fréquente ordinairement les bords de la mer; mais quelquefois, en hiver, il s'avance dans l'intérieur des terres, sur les rivières et les étangs. Aux approches de la saison rigoureuse, il descend vers des latitudes plus tempérées. Il est de passage sur nos côtes au printemps et à l'automne; il pousse quelquefois ses pérégrinations jusque dans les régions méridionales, mais cela n'a lieu qu'accidentellement. C'est surtout en Suède, en Angleterre et en Hollande qu'il se répand par bandes nombreuses. En France, il était si peiné commun avant 1740, année où l'on en vit apparaître une immense quantité sur les côtes de l'Océan. Ces troupeaux étaient si nombreuses qu'elles firent beaucoup de mal aux terres ensemencées, et qu'on tuait ces oiseaux à coups de pierres et de bâtons. Le *cravan* niche dans les marais et les bryades de régions boréales; la femelle pond des œufs blancs. D'un naturel sauvage et timide, il s'apprivoise cependant avec facilité. On peut l'élever dans les basses-cours; en le nourrissant de pain, de son ou de grain; mais il faut lui donner des vivres à part, car il est si craintif qu'il se laisserait battre et priver de son nourriture par des oiseaux même d'une taille inférieure. C'est un excellent gibier, très-estimé, et que l'Église a classé parmi les aliments maigres.

**CRAVANT ou CREVANT (Creventan, Craventum)**, bourg et commune de France (Yonne), canton de Vermenton, arrondissement de Sens, 19 kilom. S.-E. d'Auxerre, sur la rive droite de l'Yonne, 1,294 hab. Nombreux et excellents vignobles. On y remarque un beau pont de trois grandes arches surbaissées en anse de panier; un château ancien; quelques tours, restes de l'ancien fortifié, et l'église St-Étienne. Pierre, dont l'abbé et le curé durent en 1543; dans le chœur, on voit quelques bustes sculptés assez remarquables. Autrefois place forte, assiégée et prise par les Anglais et les Bourguignons en 1423, elle fut réoccupée la même année par les troupes de Charles VII, qui voulut la reprendre aux ennemis de la France. Ce fut pendant ce siège que se livra la bataille de Cravant, dans laquelle Gamaches et Xaintrailles furent faits prisonniers.

**CRAVANTIER v. a. ou tr.** (kra-van-té). Craver, évider, à l'usage des moules.

**CRAVATE s. m.** (kra-va-te — corrupt. de *croate*). Cheval de Croatie: *Les CRAVATES* sont

de chevaux de grand travail. (Acad.) ■ On dit aujourd'hui *croate*.

— Hist. Nom donné à des régiments de cavalerie légère et aux soldats de ces régiments, composés de Croates pris à la soldo de la France vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle: *M. de Tallard fut mestre de camp dans le régiment des CRAVATES en 1668, à l'âge de seize ans.* (Fonten.) V. CROATE.

— Adjectiv.: *Cheval CRAVATE. Régiment CRAVATE.*

**CRAVATE s. f.** (kra-va-te — de *cravate s. m.*, parce que les Croates ou Cravates introduisirent en France cette pièce du vêtement). Morceau d'étoffe légère qu'on note autour du cou, par-dessus le col de la chemise: *CRAVATE de mousseline, de batiste, de soie, de taffetas. CRAVATE blanche, noire, de couleur. Le noué, les bouts d'une CRAVATE.*

Venus, flambeau divin l'astre cher aux pirates, Astre cher aux amants! tu sais que de *cravates*, Un jour de rendez-vous, chiffonne un amoureux! Vous figurez-vous Ce diable habillé d'écarlate, Bossu, louche et roux? Un serpent lui sert de *cravate*. — FRANÇOIS.

*Fam. Cravate de chanvre, Corde de poignée.*

— Argot. *Cravate de couleur*, Arc-en-ciel.

— Mar. Gros cordage qu'on attache sur la tête des bas mâts d'un bâtiment abattu en carène, et dont le double est capelé au-dessus de la tête des mâtures pour soulever les francs-mâts de la carène. L'un ou l'autre, un franc-funin que l'on passe dans la poulie d'un appareil de bignes pour démaîter un vaisseau. C'est un cordage qui suspend une ancre à l'une des extrémités d'une chaloupe. *Prendre l'ancre en cravate*, La tenir suspendue à l'arrière d'une chaloupe par le double d'un cordage qui entoure la vergue sous les deux bras, lorsqu'elle a été levée par son orin.

— Armil. Ornement attaché en forme de triangle, succédant à la cravate longue, faisant le tour du cou et se ramenant sur la poitrine, où elle était tenue au moyen d'une épingle d'or ou de brillant. Ce fut une véritable révolution dans la toilette masculine, et la *cravate* longue aux couleurs chatoyantes régna en despotisme. Mais, un beau jour, la mode capricieuse s'avisa de faire adopter par les élégants une petite *cravate*, ou plutôt un mince ruban qui, se nouant négligemment sous le col de chemise rabattu, laisse au cou de l'homme toute liberté d'action. C'est un progrès, selon nous; la *cravate* est une gêne, un instrument de supplice, et nous pensons qu'entre deux manières il faut toujours choisir le moindre. Il n'en est pas de la *cravate* comme du galon: quand on en prend, on ne saurait en prendre trop peu.

— Art vétér. *Cravates oesophagiennes*. Bandes musculaires, disposées en cravate autour de l'orifice oesophagien de l'estomac du cheval.

— Ornith. Nom donné à divers oiseaux qui ont une bande colorée autour du cou. *Cravate blanche*, Tyran à collier blanc. *Cravate dorée*, Jume colibri rubis-topaze. *Cravate frisée*, Espèce de phalarope. *Cravate jaune*, Mouette du Cap à gorge jaune. *Cravate noire*, Colibri à col noir. *Cravate noire*, Petit héron à queue blanche.

— Encycl. Cost. Jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, on vit les hommes de toutes les nations porter le cou nu, et personne n'avait soupçonné la nécessité de s'enrouler autour du cou d'une pièce d'étoffe qui, à l'entre autres choses, sert de tampon à la nuque et empêche, de gêner les mouvements du cou et de la tête, d'entraver l'action des organes vocaux et le cours de la dégénération, de mettre obstacle à la libre circulation du sang, etc. Ce fut, dit-on, un régiment de Croates, venu en France sous Louis XIV, qui amena cette mode. Les Croates portaient en effet une bande de ling blanc autour du cou, pour le préserver du froid; il n'en fallut pas davantage pour qu'on s'empressât d'adopter cette mode, et bientôt les grands ne parurent plus en public sans avoir au cou une petite pièce de mousseline garnie de dentelle, qui prit le nom de *cravate*. Louis XIV ne manqua pas de se distinguer par la richesse de cette partie du vêtement, et le roi-soleil eut des *cravates* de dentelle d'une richesse incomparable. Aux *cravates* blanches succédèrent, chez les bourgeois, et plus tard chez le peuple, des *cravates* de toutes couleurs, qui étaient moins susceptibles de demeurer exclusivement réservées aux gens de cour et à la magistrature. La Révolution française, en annulant le costume, resta pecta la *cravate*, qui fut dès lors portée par tous les hommes sans exception, non-seulement en France, mais chez toutes les populations européennes. Mais que de variations il y eut dans le placement de ce morceau d'étoffe sur son cou! que de savantes combinaisons dans les manières de former le noué! On écrit vite des traités sur l'art de mettre sa *cravate*. La mode fit science de la *cravate*, une partie du monde se fit indispensible du vêtement, que la science de l'habillement est presque tout entière résumée dans la façon de le porter. On le plaça d'abord en cachant le sommet du triangle, et on lui donna une large ceinture en rapport avec la longueur du cou; puis on le fit si

large que, non-seulement le cou, mais encore le menton et une partie des oreilles disparaissaient dans la profondeur des plis. Ce fut principalement pendant les trente premières années de ce siècle que la *cravate* prit ces proportions ridicules; et afin qu'elle eût absolument au cou, qu'elle eût mission de préserver, tout moyen de se mouvoir, on imagina de la garnir intérieurement d'un col de cou, ou de bandes d'étoffe roide et dure, propres à métamorphoser la *cravate* en véritable carcan. Quelle qu'en soit la forme, la *cravate* est une partie importante de l'habillement, et ce serait commettre la plus grande inconvenance que d'oser se présenter dans un bal officiel ou d'assister à un mariage avec une *cravate* autre que la *cravate* blanche.

Vers 1835, la mode, qui avait déjà considérablement diminué les dimensions de la *cravate*, créa des cols-cravates de crin, qui donnaient à ceux qui les portaient la tournure de militaires en retraite. Rien de plus curieux que de voir, à cette époque, de braves et paisibles bourgeois se donner un air crâné à l'aide de ces cravates de crin, qui leur tenaient fort le cou roide et la tête haute et droite. Comme antithèse, on porta aussi la *cravate* dite à la Colin, c'est-à-dire nouée d'une façon très-lâche autour du cou, ou retenue par une baguette.

La *cravate* fut quelquefois, sous le règne de Louis-Philippe, un signe de ralliement: les républicains avaient adopté la *cravate* rouge, et les membres des sociétés secrètes pouvaient se reconnaître et se compter par la couleur de *cravates* cravates ou tabourets, et les jeunes gens furent prêts à être mis. Le *cravateur* présentait la *cravate* du roi au maître de la garde-robe ou au premier valet de garde-robe, et ensuite à celui de la chambre et du che-minis du roi. La *cravate* était mise, si le *cravateur* apercevait quelque faux pli, il y retouchait, et si les officiers supérieurs étaient absents, il mettait lui-même la *cravate* au roi. Tous les matins, il attachait les diadèmes et les manchettes aux poignets des chemises du roi. Il avait la garde de toutes les *cravates*, manchettes et dentelles du monarque.

Le *cravateur* avait les mêmes entrées chez le roi que les autres officiers de la cour. Par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté rendu au conseil d'État, le 15 mai 1778, le *cravateur* du roi fut déclaré exempt du droit de franc-fief, pourvu qu'il ne fit aucun acte dérogeant à sa qualité; qu'il n'exercât aucune charge, office, place ni emploi avant l'expiration de son serment en justice, etc. Il jouissait de tous les privilèges ordinaires des commensaux.

**CRAVE s. m.** (kra-ve). Ornith. Genre de passereaux ténuirostrés, que les uns placent parmi les linnéites et les autres parmi les corbeaux, et qui habitent les montagnes de l'Europe centrale: *Quand le CRAVE descend dans les vallées, c'est un signe de neige et de mauvais temps.* (Cuv.)

— Encycl. Le genre *crave* est ainsi caractérisé: bec de la longueur de la tête, garni à sa base de plumes, les mandibules en avant écartées à plat sur la mandibule; ailes longues, à quatrieme et cinquieme rémiges plus longues; queue médiocre, carrée; tarses scutellés; ongles crochus et aigus. Le *crave* ne diffère du choquant que par la couleur, plus bleuâtre; mais lorsque le *crave* est plus bleuâtre, plus arqué et de couleur rougeâtre, ainsi que les pieds, ce qui l'avait fait placer par Cuvier dans la tribu des ténuirostrés, à côté des huppés. Ces oiseaux ont les mandibles latérales, et l'organisation générale des corbeaux. Le *crave* d'Europe ou *crave commun* ressemble parfaitement au pyrrocorax. Il est noir, à reflets irisés et violâtes, et les ailes longues, les queues recueillies, les pieds et le bec d'un rouge vermillon, l'iris brun, la languette d'un jaune de safran. Les jeunes ont le bec et les pieds noirs et le plumage sans reflets. La longueur totale de cette espèce est de 0 m. 43 à 0 m. 43. Cet oiseau vit sur le sommet des plus hautes montagnes des Alpes et de la Suisse, et ne descend que rarement dans la plaine. Il est d'un naturel vil, inquiet, turbulent, et pourtant il peut s'apprivoiser jusqu'à un certain point. Salerne dit avoir vu à Paris deux *craves* qui vivaient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière. Le *crave* se nourrit d'insectes et de graines nouvellement semées et ramollies par le premier travail de la végétation. Il paraît peu fidèle aux lieux qu'il fréquente, et change souvent de résidence. Il y a de ces oiseaux qui paraissent régulièrement en certains temps dans la basse Égypte. La femelle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés. La ponte est de trois œufs d'un gris sale un peu verdâtre, ou d'un verdâtre sombre, avec de petites taches d'un gris créris et d'autres d'un rouge vif. Le *crave* a des blanches à l'éclosion, le bec et les pieds noirs; les parties inférieures des grandes plumes des ailes d'un blanc pur; la queue, plus longue que les ailes, fortement arrondie. Il habite la Nouvelle-Hollande, où les naturels le nomment *ozobung*; il vit en troupes dans les lieux élevés, et paraît émigrer aux environs du port Jackson. Le *crave* euc est d'un noir bleuâtre, brillant en dessus, plus terre et lousse au dessous, le front, les joues et le devant de la gorge noirs; les parties inférieures et postérieures de l'ailé sont nues. Cette espèce habite Java.

**GRAVIERO s. m.** (kra-vé-i-ro). Bot. Nom

**CRAVATÉ, ÉE** (kra-va-té) part. passé du v. *cravater*. Qui porte une cravate, qui a mis sa cravate: *Les gens bien gantés et bien CRAVATÉS ne craignent pas d'épouser une femme pour sa fortune.* (Balz.) *Un homme vêtu de blanc, CRAVATÉ de blanc, est prêt à tout. Il est tout habillé pour devenir ministre.* (Balz.)

— Par ext. Qui a quelque chose autour du cou: *Ce sont des têtes de mort, CRAVATÉES d'ailes de papillon.* (Th. Gaut.) *Plus jeune, il nous dit qu'il n'avait jamais vu de *cravate* enroulée autour du cou, en guise de cravate: *Un courroux de cuir, bordé d'un double rang de petites coquilles, lui CRAVATAIT le cou.**

**CRAVATIER v. a. ou tr.** (kra-va-té — rad. *cravate*). Mettre une cravate à: *Cet enfant ne sait pas s'habiller, il faut le CRAVATIER.*

— Par ext. Être disposé autour du cou, en guise de cravate: *Une courroie de cuir, bordée d'un double rang de petites coquilles, lui CRAVATAIT le cou.*

Se savoir le pr. Mettre sa cravate: *Ne pas CRAVATIER CRAVATIER, Je ne pourrais donc pas CRAVATIER ce soir!* (Barrière.)

**CRAVATIER s. m.** (kra-va-té — rad. *cravate*). Fabricant ou marchand de cravates. Il Peu usité.

— Hist. *Cravatieur du roi*, Officier chargé du soin des cravates du roi.

— Encycl. Hist. A une époque où les grands seigneurs s'honoraient d'être transformés en domestiques, sous Louis XIV et ses successeurs, les fonctions de *cravateur* consistaient à disposer les cravates du roi de manière qu'elles fussent prêtes à être mises. Le *cravateur* présentait la cravate du roi au maître de la garde-robe ou au premier valet de garde-robe, et ensuite à celui de la chambre et du che-minis du roi. La cravate était mise, si le *cravateur* apercevait quelque faux pli, il y retouchait, et si les officiers supérieurs étaient absents, il mettait lui-même la cravate au roi. Tous les matins, il attachait les diadèmes et les manchettes aux poignets des chemises du roi. Il avait la garde de toutes les cravates, manchettes et dentelles du monarque.

Le *cravateur* avait les mêmes entrées chez le roi que les autres officiers de la cour. Par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté rendu au conseil d'État, le 15 mai 1778, le *cravateur* du roi fut déclaré exempt du droit de franc-fief, pourvu qu'il ne fit aucun acte dérogeant à sa qualité; qu'il n'exercât aucune charge, office, place ni emploi avant l'expiration de son serment en justice, etc. Il jouissait de tous les privilèges ordinaires des commensaux.

**CRAVE s. m.** (kra-ve). Ornith. Genre de passereaux ténuirostrés, que les uns placent parmi les linnéites et les autres parmi les corbeaux, et qui habitent les montagnes de l'Europe centrale: *Quand le CRAVE descend dans les vallées, c'est un signe de neige et de mauvais temps.* (Cuv.)

— Encycl. Le genre *crave* est ainsi caractérisé: bec de la longueur de la tête, garni à sa base de plumes, les mandibules en avant écartées à plat sur la mandibule; ailes longues, à quatrieme et cinquieme rémiges plus longues; queue médiocre, carrée; tarses scutellés; ongles crochus et aigus. Le *crave* ne diffère du choquant que par la couleur, plus bleuâtre; mais lorsque le *crave* est plus bleuâtre, plus arqué et de couleur rougeâtre, ainsi que les pieds, ce qui l'avait fait placer par Cuvier dans la tribu des ténuirostrés, à côté des huppés. Ces oiseaux ont les mandibles latérales, et l'organisation générale des corbeaux. Le *crave* d'Europe ou *crave commun* ressemble parfaitement au pyrrocorax. Il est noir, à reflets irisés et violâtes, et les ailes longues, les queues recueillies, les pieds et le bec d'un rouge vermillon, l'iris brun, la languette d'un jaune de safran. Les jeunes ont le bec et les pieds noirs et le plumage sans reflets. La longueur totale de cette espèce est de 0 m. 43 à 0 m. 43. Cet oiseau vit sur le sommet des plus hautes montagnes des Alpes et de la Suisse, et ne descend que rarement dans la plaine. Il est d'un naturel vil, inquiet, turbulent, et pourtant il peut s'apprivoiser jusqu'à un certain point. Salerne dit avoir vu à Paris deux *craves* qui vivaient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière. Le *crave* se nourrit d'insectes et de graines nouvellement semées et ramollies par le premier travail de la végétation. Il paraît peu fidèle aux lieux qu'il fréquente, et change souvent de résidence. Il y a de ces oiseaux qui paraissent régulièrement en certains temps dans la basse Égypte. La femelle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés. La ponte est de trois œufs d'un gris sale un peu verdâtre, ou d'un verdâtre sombre, avec de petites taches d'un gris créris et d'autres d'un rouge vif. Le *crave* a des blanches à l'éclosion, le bec et les pieds noirs; les parties inférieures des grandes plumes des ailes d'un blanc pur; la queue, plus longue que les ailes, fortement arrondie. Il habite la Nouvelle-Hollande, où les naturels le nomment *ozobung*; il vit en troupes dans les lieux élevés, et paraît émigrer aux environs du port Jackson. Le *crave* euc est d'un noir bleuâtre, brillant en dessus, plus terre et lousse au dessous, le front, les joues et le devant de la gorge noirs; les parties inférieures et postérieures de l'ailé sont nues. Cette espèce habite Java.

**GRAVIERO s. m.** (kra-vé-i-ro). Bot. Nom

indigène de deux espèces de myrtacées du Brésil.

— Encycl. On désigne sous le nom de *cravato-de-terra*, dans les forêts de Rio-Janeiro et de Minas, deux arbres connus par les botanistes sous les dénominations d'*augenia pseudo-caryophyllus*, et de *calytranche aromatica*. Ces plantes, de la famille des myrtacées, portent des feuilles elliptiques et des fleurs en panicules terminales allongées, à calice gamopétale, ayant son limbe partagé en quatre ou cinq divisions; la corolle a quatre ou cinq pétales. Les fruits de ces arbres offrent des caractères qui les rapprochent de ceux du giroflin, dont ils ont d'ailleurs la saveur et le parfum.

**CRAVEN** (Elisabeth), margravine d'Ansbach, V. ANSPACH.

**CRAVETA** (Aimon), jurisoconsulte italien, né à Savignano (Piémont) en 1804, mort à Turin en 1868. Il professa le droit à Turin, où il fut avocat près du sénat de cette ville, à Avignon puis à Ferrare, où il devint conseiller du duc, et de nouveau à Turin, où il passa les dernières années de sa vie. Ses ouvrages les plus importants sont: *Consilia* (Livorno, 1846) et *De antiquitibus temporum* (Francfort, 1872).

**CRAVÈTE s. f.** (kra-vé-te). Ornith. Barge bruno du piémont.

**CRAVIGHON s. m.** (kra-vi-ghon). Bot. Nom vulgaire du prunellier.

**CRAYO s. m.** (kra-vo). Horti. Nom donné à une espèce de pommier de deux côtés.

— Bot. *Cravo-de-defaño*, Nom vulgaire, au Brésil, d'une espèce de tagète.

— Encycl. Le *cravo-de-defaño* (*tagetes glan dulifera*) est une petite plante annuelle du Brésil, à tige et à rameaux roides, à feuilles pinnatisées avec segments presque lancéolés, à linéaires, entassés pointus des deux côtés. Les fleurs, d'un jaune plus ou moins vif, sont des corymbes réunis en fascicules, portant des pédoncules très-longs. La fructification est un assemblage de petits aiguis conoïdes, réunies au centre de la corolle. Tous les parties de cette plante sont amères, aromatiques, exhalent une odeur forte et désagréable. Elle passe pour diurétique et antelmintique. Les fleurs, pouvant se conserver longtemps, sont employées, comme les innombrables, à l'ornement des tombes; de nos jours, les fleurs, cette statue, que l'artiste exécute au salon, ont acquis une réputation fort fautive; les commandes s'élèvent au Brésil, où il ne cessa de travailler à Rome, qui était devenue pour lui une seconde patrie. Il fut atteint cette année-là d'une tumeur au cerveau, il le rendit incapable de tenir le ciseau; et il se rendit alors à Londres pour y consulter deux médecins dont il espérait sa guérison, et mourut dans cette ville bientôt après.

Craviford était un artiste d'un grand mérite; si l'on ne peut le placer tout à fait au rang d'un maître, on doit lui reconnaître l'élève sans doute atteint, si une mort prématurée n'était venue l'enlever au moment où son talent paraissait à la maturité. Ses œuvres se distinguent en général plus par la vigueur et une originalité un peu sauvage, que par la recherche et la délicatesse. Parmi les premières qu'il exécuta, il faut citer principalement: *Herodote portant la tête de saint Jean-Baptiste; les Nouveaux-nés dans la forêt; Flora et les Danseurs*, deux statues de demi-grandeur, qui obtinrent un succès mérité. Parmi les travaux de ses dernières années on remarque surtout; la statue de bronze de *Washington*, placée au pied du palais de la ville de Boston; la statue équestre de Washington, sur la grande place de Richmond, et les *Progrès de la civilisation en Amérique*, bas-relief plein de majesté, que le gouvernement américain lui commanda pour le fronton du capitol de Washington. Mentionnons encore de même artiste: le *Génie de la joie; Une bergère; David; Adam et Ève*, groupe plus que que nature; une *Famille aspirant sous les murailles de serpens furieux*; une *Mère cherchant à arracher son fils aux eaux du déluge*, etc., ainsi qu'un grand nombre de Bustes de poètes grecs, italiens et anglais, d'hommes d'État américains, etc.

**CRAWFURDIER s. f.** (kra-fur-di-er de *Craviford*, n. propr.). Bot. Genre de plantes grimpantes, de la famille des gentianées; tribu des chironiées, comprenant environ trois espèces, qui croissent au Népal.

**CRAWLEY-ROCKS** (cavernes de). Cavernes situées en Angleterre, dans le comté de Gloucestershire, près de Swansea. Elles ne sont pas très-remarquables par elles-mêmes; mais, au point de vue scientifique, elles présentent un intérêt très-vif. C'est en effet dans ces cavernes que le célèbre géologue anglais Buckland a trouvé, ainsi que dans plusieurs autres cavernes analogues d'Angleterre, ce grand nombre d'ossements d'hyènes sur lesquels il basa sa théorie, si fortement discutée aujourd'hui, des cavernes à ossements. Buckland, s'appuyant sur l'état bien connu qu'il avait de ces cavernes de chercher une retraite dans des excavations souterraines et d'y entrainer leur proie, soutenait que les ossements et les débris d'ossements trouvés dans les cavernes provenaient d'hyènes; il acquiesça à cette théorie, et sa réputation par la publication d'un ouvrage intitulé: *Experiments and observations on anti-*

*mal heat and the inflammation of combatible bodies* (Londres, 1779, in-89). Dans ce traité, il s'occupa de la chaleur animale, de l'inflammation des corps combustibles, et applique les principes de la chimie physiologique à la physiologie humaine.

**CRAWFORD ou CRAUFRED** (William-Henry), homme d'État américain, né à Nelson-County (Virginie) en 1772, mort en 1834. Il siégea au congrès de 1806 à 1811, y acquit une certaine influence sur le parti démocratique, mais la perdit en se prononçant pendant la guerre avec les Anglais, contre la loi d'embarco et en faveur de la banque de l'Union. Il fut ambassadeur à Paris, de 1813 à 1815, puis ministre des finances sous Madison et Monroe, et perdit son ministère le 15 mai 1825, après avoir vu échouer sa candidature à la présidence.

**CRAWFORD** (Thomas), sculpteur américain, né à New-York en 1813, mort en 1887. Grâce à la liberté que les Américains laissent en général à leurs enfants dans le choix de leur profession, il put se livrer de bonne heure à son goût prédominant, et de même que Chantrey, il eut pour premier maître un graveur d'excellents modèles d'après lesquels il se dirigea lui inspirant le désir de se livrer à l'étude d'un art plus élevé. Dans ce but, il forma une collection des meilleures statues qui lui put trouver, et qui devinrent pour lui d'excellents modèles d'après lesquels il se dirigea à sculpter. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen. Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen. Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen.

Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen.

Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen.

Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen.

Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen.

Crawford arriva en 1824 en Italie et fut admis aussitôt à l'Académie de dessin de New-York et travailla en même temps sous la direction de deux autres renommés de cette ville, MM. Fraze et Lanuzi. Plus tard, ce dernier lui conseilla d'aller à Rome et lui remit une lettre de recommandation pour Thorwaldsen.

— Encycl. Ornith. Nom scientifique du genre hocco.

**CRAXIEREX s. m.** (kra-ksi-rèkss). Ornith. Syn. de CARACARA.

**CRAY**, petite rivière d'Angleterre, dans le comté de Kent, affluent de la Medway, à 2 kilom. N. de Dartford.

**CRAYÈ s. m.** (krè-é). Ornith. Nom de la macreure en Picardie.

**CRAYER s. m.** (krè-é). Mar. Petit bâtiment peu différent du chat, long de 50 à 60 m., portant trois mâts à pible, en usage sur la Baltique. On dit aussi *crayer*.

— Techn. Crayer de charbon vitrifiée par un feu ardent.

**CRAYER v. a. ou tr.** (krè-é — rad. *craye*). Prend un à après l'y aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés.: *Je nous crayerai, que nous crayerai*. Manquer de crayon. ■ Vieux mot.

**CRAYER** ou **CRAYEREY** (Gaspard de), peintre de l'école flamande, né à Anvers en 1585, et non en 1582 comme on le dit souvent, mort à Gand le 27 janvier 1669. Son

